

Hauts-de-Seine : obligatoire à So Ouest et au Conforama de Colombes, le pass sanitaire suscite l'incompréhension

Sur décision préfectorale, le magasin d'ameublement ainsi que le centre commercial de Levallois-Perret demanderont aux clients de présenter leur pass sanitaire à l'entrée dès ce lundi 16 août. Clients et salariés déplorent le manque d'informations et s'interrogent sur les lieux retenus.



Colombes, ce dimanche. Le pass sanitaire sera exigé à partir de lundi 16 août à l'entrée du magasin d'ameublement Conforama à Colombes et du centre commercial So Ouest à Levallois-Perret. L.P.E.D.

Par **Eléonore Disdero**

Le 15 août 2021 à 12h03

« On a bien fait de venir aujourd'hui ! » Au Conforama de Colombes, les clients ont profité d'une dernière journée de shopping sans pass sanitaire. En effet, sur décision

de la préfecture des Hauts-de-Seine, ce sésame sera exigé dès ce lundi dans deux centres commerciaux des Hauts-de-Seine. Ainsi, à So Ouest à Levallois-Perret et au Conforama de Colombes, il faudra désormais montrer patte blanche à l'entrée. Et cette décision ne plaît pas à tout le monde. « C'est n'importe quoi, s'écrie Afi, qui fait ses courses en famille au magasin d'ameublement. Je ne me ferai pas vacciner juste pour venir ici. Je commanderai sur Internet, tant pis », se résigne-t-elle.

Du côté des salariés du magasin, c'est surtout l'incompréhension qui prime. « Je n'y comprends rien, se désespère Nadia, une vendeuse du rayon meubles. Nous n'avons aucune information et puis, pourquoi cette différence entre nous et d'autres centres commerciaux plus grands ? » s'interroge-t-elle. Avec plus de 20 000 mètres carrés de surface, dépôts compris et dont 8 000 mètres carrés d'espace de vente, le Conforama de Colombes entre dans les critères établis par l'État. Et ses vigiles sont prêts à exiger le pass sanitaire des clients dès ce lundi.

Les 4 Temps, le CNIT et Quartz ne sont pas concernés

En effet, après [un temps où les préfets avaient à charge d'exiger ou non le pass sanitaire](#), le gouvernement a pris la décision le 11 août de l'imposer dans les centres commerciaux de plus de 20 000 mètres carrés, dans les départements où le taux est supérieur à 200 nouveaux cas de Covid-19 pour 100 000 habitants.



Si le taux d'incidence dans les Hauts-de-Seine reste inférieur à 200, la situation se dégrade dans les départements limitrophes, en [Seine-Saint-Denis](#), dans le Val-d'Oise et à Paris notamment. C'est pourquoi, dans un « souci de cohérence et d'harmonisation », le préfet des Hauts-de-Seine aurait choisi d'imposer le pass sanitaire dans les deux centres commerciaux.

Pourtant, à moins de 15 minutes en voiture du Conforama de Colombes, des centres qui dépassent largement la surface limite comme le Westfield Les 4 Temps (140 000 mètres carrés) et le CNIT (25 800 mètres carrés) à La Défense ainsi que Quartz (86 000 mètres carrés) à Villeneuve-la-Garenne ne sont pas concernés par la mise en place de la mesure. Contactée la préfecture des Hauts-de-Seine n'expliquait pas les raisons de ce choix ce dimanche.

« Je ne cherche plus à comprendre la logique des mesures »

Devant le manque d'informations, les soupçons vont bon train. « Qui faut-il soudoyer pour ne pas avoir à subir le pass ? imagine Nadia. Est-ce plus facile de l'imposer à nous qu'aux géants de La Défense ? » Autre inquiétude de la salariée : Internet. « Les gens vont commander en ligne et notre métier de vendeur ne servira plus à rien », se désole-t-elle.

Pour un autre employé, la gestion de la clientèle mécontente représentera une surcharge de travail. « Nous allons avoir du boulot en plus, c'est sûr. C'est déjà parfois compliqué de faire respecter le port du masque. À la rentrée, il va y avoir beaucoup de monde, on va vraiment subir », regrette-t-il.

Newsletter L'essentiel du 92

Un tour de l'actualité des Hauts-de-Seine et de l'IDF



[S'inscrire à la newsletter](#)

[Toutes les newsletters](#)

Pour Jacky, un client du Conforama de Colombes, qui n'a pas son précieux code QR, la situation est ubuesque. « Je regardais aujourd'hui les articles que je voulais et revenir demain les acheter. Bon eh bien, ce sera ma femme qui ira et j'attendrai dehors », s'exaspère-t-il. Pour d'autres clients, comme Ismaël, c'est la lassitude qui l'emporte. « Je ne cherche plus à comprendre la logique des mesures, il n'y en a pas. »

Dans la rubrique Hauts-de-Seine

[Courbevoie : elle passe son mari à tabac à coups de barre de fer](#)

izzycatt Le 15 août 2021 à 16h26

lol je suis pas prêt d'y retourner alors

Vonschmut Le 15 août 2021 à 15h00

Enfin un peu de justice par rapport aux petits commerces

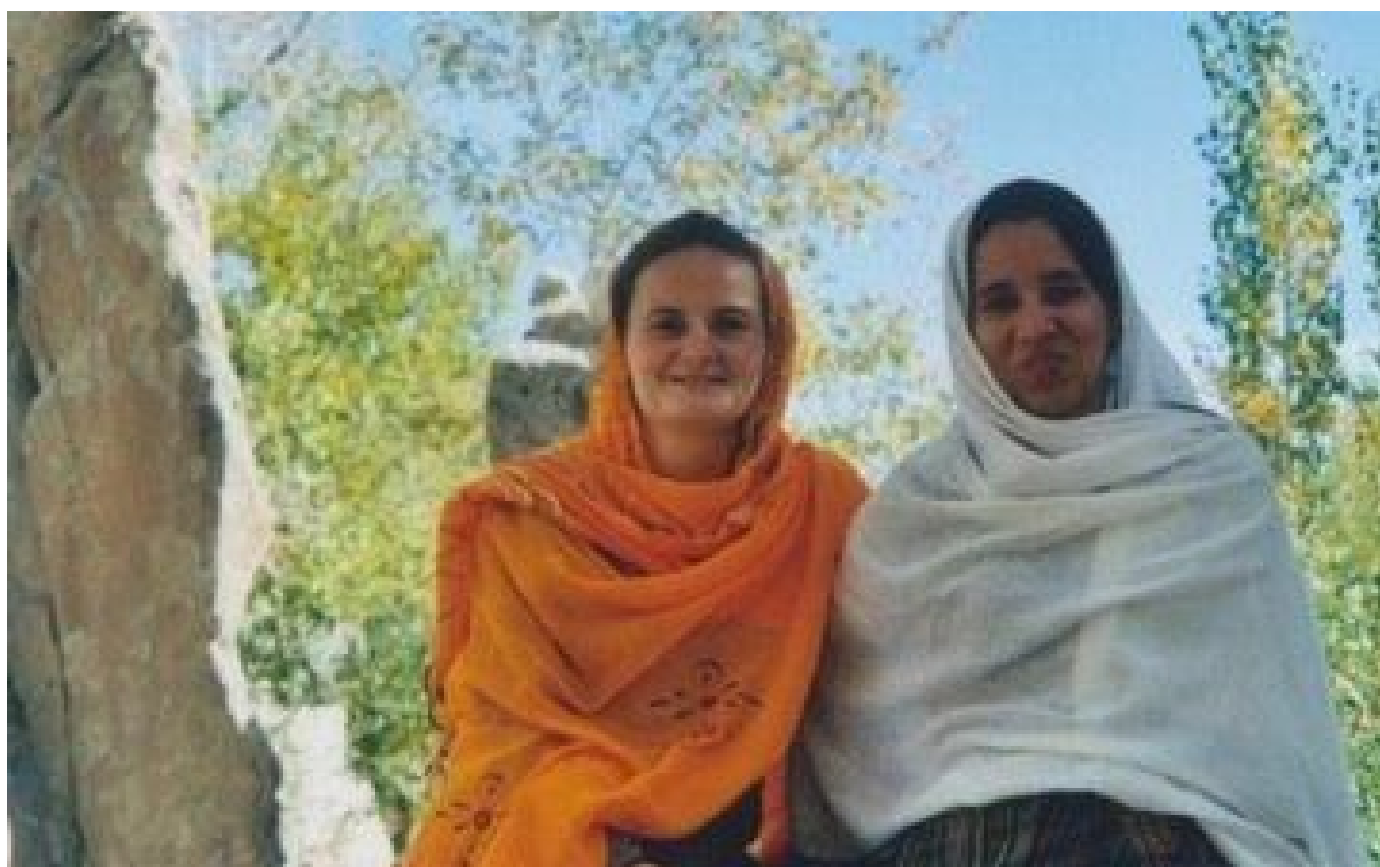
margoton Le 15 août 2021 à 14h53

allez ailleurs... et messieurs les préfets si frileux on ne vous remercie pas.

Les plus lus, Hauts-de-Seine

- | | |
|---|---|
| Saint-Cloud : il mord sa compagne lors d'une dispute et lui sectionne un petit doigt | 1 |
| Hauts-de-Seine : obligatoire à So Ouest et au Conforama de Colombes, le pass sanitaire suscite l'incompréhension | 2 |
| «Il faut arrêter de faire les enfants gâtés» : à So Ouest, à Levallois, premier jour de rodage pour le pass sanitaire | 3 |
| Pédopornographie : le cadre trentenaire gardait un millier d'images d'enfants sur son ordinateur | 4 |
| Boulogne : la nouvelle passerelle prend place entre l'île Seguin et la future gare du Grand Paris Express | 5 |

Hauts-de-Seine



Abonnés **Humanitaire tuée en Afghanistan : avec la victoire des talibans, le cauchemar de ses proches devient réalité**



Courbevoie : elle nasse son mari à tabac à coups de barre de fer



Saint-Cloud : il mord sa compagne lors d'une dispute et lui sectionne un petit doigt



Abonnés **On a testé l'apnée avec des compétiteurs de haut niveau**

